

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Dominique JOUBERT DORIOL, Directrice adjointe chargée de l'urbanisme, ayant délégation de signature en matière d'urbanisme, certifie que :

- Conformément à l'article R 131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête publique unique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du secteur de Recoïn à la mairie a été faite par commune de Chamrousse, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Madame Jeanine FERRI, épouse GOY.

- Cette notification a bien été effectuée préalablement à l'ouverture de l'enquête et dans les délais nécessaires pour permettre aux propriétaires de disposer d'au moins quinze jours consécutifs pour formuler des observations.

- Ce courrier recommandé est revenu pour cause de décès de la propriétaire, Madame Jeanine GOY.

Ce certificat d'affichage et le courrier recommandé retourné ont été affichés du
24 mai 2017 au 28 août 2017

Fait pour valoir ce que de droit.

Chamrousse, le 28 août 2017

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice adjointe chargée de l'urbanisme

Dominique JOUBERT DORIOL

